

Saint-Egrève

le journal

N°216
SEPTEMBRE 2015



DOSSIER

(R)Evolution dans les déplacements



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play

www.training-club.fr

1000M2



fitness club

TRAINING

29€
mois



**POUR VOUS
TRAINING CLUB
REPOUSSE
LES LIMITES
6H/23H 7/7
NON STOP**

muscultation

cours LES MILLS



JACUZZI, HAMMAM, SAUNA, UV

2 rue Louis Neel
38120 Saint-Egrève
Tél. 04 76 75 87 03

Ne pas jeter sur la voie publique - diegocedricphotographie.com



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET

Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



L'AGENCE LA PLUS
PROCHE DE VOUS

G E S T I O N
T R A N S A C T I O N
S Y N D I C



SAINT-EGREVE

T2 d'env. 45 m², résidence
Plein Ciel, 2^e étage, balcon
ouest. Pas de travaux.

DPE : E 119 000 €



SAINT-EGREVE

Domaine Barnave, loft en
rdc d'environ 85 m². Refait
à neuf. Possible profession
libérale.

DPE : D 215 000 €



SAINT-EGREVE

Luxembourg, T3 de 82 m²,
gd balcon, rénové.

DPE : D 187 000 €



ST-MARTIN-LE-VINOUX

Appartement 3 chambres
88 m² au 1/2 étage,
véranda, balcon, cuisine
équipée. Immeuble ravalé.

DPE : C 198 000 €



SAINT-EGREVE

T2 d'env. 45 m², résidence
Plein Ciel, au 1^{er} étage,
balcon sud. Pas de travaux.

DPE : E 115 000 €



VOREPPE

T2 de 48 m² avec 25 m²
de jardin. Belle vue et bon
ensoleillement. 1^{er} achat
ou investissement.

DPE : D 122 000 €

Palette

PUBLICITAIRE

enseignes / signalétique / marquage véhicules

Tél : 04 76 75 57 14

29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève
web : www.palettepublicitaire.com

www.botor.com

ST-EGREVE à côté de La Poste

63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940





édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°216

Enfin ! Enfin, le tramway est arrivé à Saint-Egrève ! Nous le voyons circuler depuis quelques semaines maintenant et vous avez peut être déjà pu, comme moi, le "tester". Pas moins de 20 ans et 3 projets auront été nécessaires pour que, enfin, Saint-Egrève bénéficie de ce mode de transport en commun efficace, de proximité et desservant services publics, commerces et habitations. Alors, ne boudons pas notre plaisir et notre fierté de voir ce ruban vert irriguer et embellir notre ville.

Nous disposons aujourd'hui d'un bel outil qui permet à tout un chacun d'inscrire l'utilisation des transports en commun dans sa vie quotidienne que ce soit pour ses déplacements vers le reste de l'agglomération ou pour ses trajets à l'intérieur de Saint-Egrève. Fréquenter les commerces de proximité, aller faire son marché, et même aller à La Vence Scène, ces déplacements peuvent se faire en tramway. Alors profitons en !

Saluons également une nouveauté, à l'occasion de l'arrivée du tramway. À la suite d'une interrogation que j'avais portée auprès du SMTC en mars dernier, il a été mis fin à une anomalie : la gratuité des transports en commun dans le cadre des sorties scolaires vient d'être décidée. C'est une excellente nouvelle qu'il faut saluer comme telle puisqu'elle permet à nos enfants d'apprendre l'usage immodéré des transport en commun !

Pour l'heure, je vous donne rendez vous le 5 septembre pour la traditionnelle fête des associations qui sera également la "faites" du tram E !

Excellente rentrée à toutes et à tous,

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI



4-9 | les actualités

Le BTR show revient
Des jardins familiaux solidaires
Evolutions métropolitaines
Les travaux de l'été



| la Ville | 10-11 |

Scolaire

Une rentrée 2.0

Service public

A Saint-Egrève on vous réserve le meilleur accueil



12-15 | Dossier

Transports en commun

(R)Evolutions dans les déplacements

| les loisirs | 16-19

Focus

Un affranchi à Saint-Egrève

Evénements

La Vence Scène : la saison 2015-2016

Associations en fête

La Brocante du Pont de Vence, nouvelle formule



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egrève38120



Dépôt légal : septembre 2015
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
■ Impression : Imprimerie des Eaux-Clares, Echirolles
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Tremplin jeune : vers les sommets de la gloire



Breakdance, popping, waacking, crumping, new style, lady style, vidéo style... Si ces termes vous sont étrangers, vous pouvez passer votre chemin. En revanche, si cela vous parle, c'est que vous êtes peut-être vous-même danseur hip hop, ou danse hall. Et à ce moment vous pouvez vous inscrire au Tremplin danses

urbaines organisé à La Vence Scène le 7 novembre par le Pôle Jeunesse. Pour pouvoir prétendre au titre de meilleur danseur, les artistes de 12 à 25 ans en solo ou en groupe doivent s'inscrire en remplissant la fiche disponible au Pôle Jeunesse et fournir une vidéo de cinq minutes maximum ! Démon et dossiers doivent être déposés avant le 15 octobre au Pôle Jeunesse, 7 avenue de La Monta à Saint-Egrève (dépôt sur place aux horaires d'ouverture de l'équipement, par courrier ou par mail). ■

En savoir + : 04 76 56 59 80
ou pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr.

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS les inscriptions à l'École Municipale des Sports se déroule le samedi 12 septembre de 9h à 12h à la Maison des Solidarités et des Familles

Le BTR Show revient plus en forme que jamais

Le BTR Show, c'est depuis quatre ans la date à ne pas manquer pour tous ceux qui aiment le BMX, la trottinette et le roller ! Cette année, la grosse fête des fans de glisse urbaine se déroule dimanche 27 septembre à partir de 14h dans le parc de Vence. Propulsée par le Pôle Jeunesse de Saint-Egrève, elle est comme toujours l'occasion pour ceux qui se seront inscrits à l'événement de se mesurer aux autres lors des "contests" amicaux de trot' et de BMX dont les finales sont prévues à 18h ! Mise en musique par un DJ local, la journée est aussi pour le grand public le moment ou jamais d'assister à des démos de "dingues" ! Il faut dire que la "team" de "riders" "BMX freestyle" de la Bifurk est de la fête et qu'en matière de tricks ils sont plutôt déments. Pour ceux qui auront encore le courage de s'essayer au BMX, des



Les riders envahissent le skatepark de Vence pour le BTR Show

modules sont spécialement mis en place pour l'occasion ! Au programme comme toujours des initiations et une compétition amicale ouvertes à tous. "Attention", tempère Baligh Ziat coordinateur du Pôle Jeunesse "les modules sont adaptés à

l'apprentissage et on prête bien évidemment tout le matériel de sécurité nécessaire". La sécurité est d'ailleurs le thème original de cette demi-journée. Car, si les riders peuvent prendre des risques calculés dans les skateparks, sur la route, la prudence

La crèche familiale à Fiancey

La rentrée de la crèche familiale et de son jardin d'enfants est marquée par un déménagement. En effet, le structure d'accueil quitte La Monta pour rejoindre la crèche de Fiancey. Pour les accueillir au mieux, 54 000€ sont consacrés par la Ville à l'amélioration de celle-ci. Cette migration s'explique par le fait que l'Accueil Petite Enfance des Mails évolue pour devenir une structure de type multi-accueil collectif. A terme, elle proposera 35 places contre 22 actuellement. Cette mutation, qui s'inscrit dans le schéma d'évolution du service petite enfance de Saint-Egrève, nécessite d'adapter le bâtiment de la rue du Charmant Som et 300 000€ sont consacrés à ce chantier qui a débuté cet été et qui doit se poursuivre jusqu'en novembre.

Une parcelle à part

A Rochepleine, les jardins familiaux créés en 2006 s'étendent sur 3400 m² et comptent une trentaine de parcelles dont la taille varie de 40 à 140 m². Si la plupart de celles-ci sont gérées par l'association des jardins familiaux de Saint-Egrève, qui attribue les potagers en fonction des demandes et de certains critères bien précis, la Ville a conservé en gestion directe une parcelle de 150 m², soit trois jardins de 50 m², afin de pouvoir les utiliser dans le cadre d'actions solidaires.



Les jardins familiaux de Rochepleine

Il s'agit de faire profiter de ces jardins à des familles aux ressources modestes qui pourront produire elles-mêmes leurs légumes et bénéficier d'une alimentation correcte et équilibrée pour un prix raisonnable. "C'est le CCAS qui a pour mission de repérer des familles en situation de s'occuper en autonomie d'un potager", explique

Véronique Blanc du centre communal d'action sociale de Saint-Egrève qui précise que "la Ville confie ces parcelles ainsi que le matériel de base pour les cultiver durant deux ans dans le cadre d'une convention". Parallèlement les familles doivent s'inscrire sur la liste d'attente des jardins

familiaux afin d'obtenir une parcelle en leur nom propre. C'est une expérimentation qui est actuellement menée par le

CCAS. Une parcelle a déjà été attribuée et d'autres familles viendront prochainement se joindre aux jardiniers. ■

HANDICAP : Les actions de sensibilisation aux handicaps se déroulent du 7 au 13 octobre et plusieurs animations sont prévues dans ce cadre. De fin septembre à mi-octobre une exposition réalisée par les résidents du SAJ de l'AFIPAEIM est présentée à la MSF

FORMATION ALZHEIMER : le CCAS et France Alzheimer Isère organisent deux sessions de formation gratuite à la MSF pour les personnes accompagnant un proche en perte d'autonomie. Inscription obligatoire : 04 76 56 53 05

100 Solidarités entre les jardiniers, pompe solaire, éco jardinage... dès leur création, les jardins familiaux de Rochepleine ont été classés dans le "top 100" des initiatives françaises les plus exemplaires en matière de développement durable.

COLIS DE NOËL : les seniors n'ayant jamais bénéficié du colis de Noël du CCAS peuvent s'inscrire jusqu'au 25 septembre au 04 76 56 53 47. Les plus de 68 ans sont conviés à un repas festif tandis que les plus de 70 ans peuvent choisir entre ce repas et un colis

Seniors, une rentrée sous le signe de l'informatique



Plébiscités par les plus de 60 ans, les cours d'initiation à l'informatique gratuitement dispensés aux seniors par des animateurs bénévoles déménagent. Dès septembre, c'est désormais à la Maison des Solidarités et des Familles que ces formations de cinq séances d'une heure trente sont proposées le lundi de 14h à 15h30. Allant de l'initiation pure et simple à l'approfondissement

des connaissances de base, ces formations soutenues par le CCAS, sont accessibles uniquement sur inscription. Si les cours peuvent être dispensés sur des ordinateurs prêtés par le CCAS, il est aussi possible d'amener son propre matériel à condition que ce soit un PC portable ou une tablette tactile. A noter, il n'y a pas de formation proposée pour Mac. ■

Renseignements : CCAS, 04 76 56 53 05.

Visites guidées



Une visite à la blanchisserie de l'ESAT Sainte-Agnès

Le tourisme industriel a le vent en poupe et la curiosité des particuliers pour les entreprises locales n'a de cesse de se développer. Afin de faire découvrir au plus grand nombre la richesse du monde local de l'entreprise, la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble organise du 12 au 19 octobre prochain la treizième édition de ses journées

portes ouvertes. Parmi les 118 structures participantes, il est possible de découvrir le savoir-faire de trois entreprises saint-égrévoises qui se sont prêtées au jeu. De la très petite entreprise, Un amour de détails, qui officie dans la décoration événementielle au groupe international e2V spécialisé dans les semi-conducteurs, l'aérospatial et l'optique électronique en

passant par la PME solidaire de l'ESAT Sainte-Agnès, les curieux pourront découvrir un large éventail des talents locaux.

L'ESAT Sainte-Agnès, qui emploie 182 personnes dont 152 travailleurs handicapés dans six activités différentes allant de la sous-traitance à la blanchisserie industrielle, ouvre les portes de ses locaux de Vence Ecoparc au 7 rue des platanes, les 12, 13 et

14 octobre à 9h. e2v pour sa part est ouverte au grand public le 17 octobre pour une série de visites de 1h30 proposées entre 9h et 16h30 rue de Rochepleine. L'occasion de découvrir le travail des quelques 376 personnes qui travaillent ici à fabriquer des circuits et des équipements, qui pour certains, sont envoyés à travers le vide intersidéral en direction de corps célestes inexplorés...

Enfin, Un amour de détails, qui depuis quelques années produit des décorations pour toutes sortes d'événements, accueille le public dans ses locaux de la galerie marchande de Barnave au 4 de l'avenue de l'Europe, les 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 20 octobre pour des sessions de découverte d'1h30. ■

Attention, ces visites se font uniquement sur inscription auprès de la CCI : <http://jpo.grenoble.cci.fr>



(5 milliards

de kilomètres depuis Saint-Egrève. C'est la distance qu'ont parcourue les capteurs optiques fournis par e2v à la NASA et qui équipent New Horizon. Lancée en 2006, cette mission a permis en juillet d'envoyer les premiers clichés en gros plan de la planète naine Pluton depuis les confins du système solaire.

Des factures en retard

Depuis que la Métropole s'est saisie de la compétence de la distribution d'eau potable, elle maîtrise désormais toute la chaîne de l'eau de sa production à son assainissement. Toutefois, la "métropolisation" n'a eu pour les Saint-Egrévois aucune incidence pratique si ce n'est les factures de début et de milieu d'année ont pris du retard. En effet, des réglages administratifs

entre la Ville, la Métro et la Trésorerie Principale sont actuellement en cours de résolution et les abonnés devraient prochainement recevoir leur facture d'eau courant avril. Ils pourront s'en acquitter auprès de la Trésorerie principale de Saint-Egrève et le tarif 2015 voté par la Métropole a pris en compte un taux d'inflation de 0.7%.



Un nouveau député

Suite à la nomination de François Brottes à la présidence du directoire de RTE (réseau de transport d'électricité) une filiale d'EDF, son suppléant à l'Assemblée Nationale, Pierre Ribaud, par ailleurs conseiller départemental, est depuis la fin août devenu député de la cinquième circonscription de l'Isère de laquelle dépend Saint-Egrève.

Evolutions d'effectifs

Plus on avance dans le temps, plus la Métropole se concrétise. Depuis sa création en janvier dernier, une transition en douceur s'opère entre les communes membres et cette nouvelle structure qui doit prendre en charge de nouvelles compétences comme l'eau potable ou la voirie. Ainsi, après avoir été mis à disposition de la Métropole par la Ville pendant six mois, les cinq agents de la régie des eaux de Saint-Egrève ont officiellement été intégrés aux effectifs de la Métropole au 1^{er} juillet dernier. Au 1^{er} octobre, ce sera au tour des agents de la voirie d'être transférés à la Métropole. Mais concrètement, il s'avère que pour les Saint-Egrévois, cela ne change rien et qu'ils continueront à avoir des interlocuteurs privilégiés en mairie. Ainsi, pour toute question relative à l'eau potable il suffit de joindre



Une station de pompage saint-égrévoise

le 04 76 56 53 20 et pour les problèmes liés à l'état de la voirie c'est au 04 76 56 53 33 qu'il faut s'adresser. ■

Zapping du mois

JUIN

Mardi
24



Un forum sur la participation

C'est Saint-Egrève qui a été choisie pour accueillir le quatrième et dernier forum généraliste sur la participation citoyenne organisé par Grenoble Alpes-Métropole. Réunissant une vingtaine de personnes venues de Saint-Egrève et des communes alentour, cette rencontre a été l'occasion de construire ensemble une réflexion sur la place à donner aux citoyens et à leurs initiatives dans le vaste cadre de la Métropole.

Urbanisme : une plateforme mutualisée

Peu à peu la Métropole créée officiellement au 1^{er} janvier dernier se met en place. Dans ce cadre, durant l'été, c'est le service urbanisme de la Ville qui a connu une évolution conséquente de ses missions. En effet, depuis juillet, les communes de moins de 10 000 habitants ne peuvent plus confier gratuitement à l'Etat l'instruction de leurs permis de construire et autres déclarations préalables de travaux. Pour pallier ce désengagement, la Métropole a donc proposé de mettre à leur disposition une plateforme qui s'appuie sur les compétences déjà existantes dans les autres collectivités. Ainsi, c'est désormais le service urbanisme de la Ville de Saint-Egrève qui aura la charge d'instruire les documents d'urbanisme de Quaix en Chartreuse, Proveysieux et Mont-Saint-Martin. "Cela s'inscrit à la fois dans une logique de

mutualisation et dans une logique de proximité", explique Yann Nguyen responsable du service urbanisme. Pour Jean-François Jampy qui gère ces dossiers à Saint-Egrève "cela représente un surplus de travail équivalent à une trentaine de permis de construire annuels. Mais étant donné qu'en la matière, les délais d'instruction de ces pièces sont fixés par les textes, les dossiers saint-égrévois ne mettront pas plus longtemps qu'actuellement à être instruits". C'est volontairement que la Ville s'est engagée dans cette expérimentation dans le cadre d'une convention d'un an passée avec la Métropole qui "permet notamment à La Métro de prendre en charge financièrement le temps passé à instruire les dossiers des communes montagnardes par les agents de la Ville. Ce coût ne sera donc pas supporté par les Saint-Egrévois", précise enfin Yann Nguyen. ■



Terres agricoles, risques naturels, loi-montagne... le service urbanisme de Saint-Egrève va être confronté à de nouvelles problématiques urbanistiques

Immobilier : ça bouge à la Contamine



Vendues par leur propriétaire, 14 maisons réparties sur un terrain de 2,3 hectares faisant partie des “Mas Périchaud”, vont laisser la place à un projet immobilier original dans le quartier de la Contamine. Ce programme de logements a été présenté à la Ville et aux Saint-Egrévois le 23 juin dernier par

la SDH et la SAFILAF. Classiquement, le projet compte neuf petits immeubles d’habitation, des “plots” comme les appellent les architectes, qui devraient regrouper 182 appartements dont 80 sont destinés à l’accession à la propriété et 102 au locatif aidé. Plutôt bas afin de bien s’intégrer au quartier, les

bâtiments ne comportent que trois étages surplombés d’un attique et devraient proposer d’excellentes performances énergétiques.

A cela, il faut ajouter trois autres “plots” qui proposeront 110 unités d’hébergement dédiées elles aux seniors qui profiteront ici de nombreuses prestations

hôtelières. Tout dans ces petits logements devrait faciliter le quotidien des habitants puisque ceux-ci bénéficieront de nombreux services comme la restauration, la blanchisserie... Organisé autour d’un vaste jardin central paysagé, le projet devrait compter pas moins de 60% d’espaces verts dont 53% en pleine terre et les voitures seront majoritairement stationnées en sous-sol. La Ville a d’ailleurs fait en sorte que les piétons puissent cheminer librement à travers le site afin de se rendre par exemple à La Vence Scène et à l’arrêt de tram du Pont de Vence. Les concepteurs de ce projet affirment d’ailleurs avoir pensé le site de manière à ce qu’il soit “perméable aux vues riveraines”. En effet, ici pas de barres d’immeubles car des percées sont ménagées entre chaque bâtiment afin de créer des perspectives donnant sur des espaces verts.

Affaire à suivre... ■

Zapping du mois

JUILLET

Judi
30



Ca pousse à Prédieu

Lancés il y a quelques mois, les travaux d’aménagement d’un nouvel immeuble d’habitation à Prédieu ont connu cet été une belle accélération. En effet, malgré la chaleur, les murs de ce bâtiment de 14 logements réalisés par la SDH au niveau de l’ancien Pôle Jeunesse en bordure de RD 1075, sont sortis de terre. A noter, cet immeuble, qui devrait être livré en 2016, est le premier d’un ensemble immobilier plus vaste qui se réalisera en plusieurs phases...

62 Kwh/an/m² C’est la consommation énergétique prévue par la SDH pour les futurs logements qui seront créés à la Contamine. De 10% inférieure aux préconisations de la RT 2012 elle permettrait d’obtenir le label habitat & environnement.

Plateau sportif de La Monta

Il en a vu passer des écoliers et des athlètes. Cet été, en récompense de ses bons et loyaux services, le plateau sportif de La Monta a eu droit à une deuxième jeunesse. En effet, la Ville a consacré près de 60 000€ à la réfection du site. Dès cette rentrée les enfants pourront donc évoluer sur un plateau dont les enrobés ont été entièrement refaits et sur lesquels des marquages au sol tout neufs ont été peints avec application...

28 000 € ont été consacrés par la Ville pour remplacer la chaudière de l’école et de la bibliothèque de Rochepleine par un équipement à haute performance énergétique.

Zapping du mois

JUILLET

Lundi
6



Un square tout neuf

C'est un joli chantier qui a été mené par le service des espaces verts à côté du parvis du centre commercial de La Pinéa. Les agents municipaux ont en effet réalisé un tout nouveau square où minéral et végétal doivent cohabiter dans une ambiance "zen". Cheminements empierrés, plantes et jeux pour enfants donnent une nouvelle vie à cet espace.

ASSAINISSEMENT : la régie assainissement de la Métro mène depuis le 25 août un chantier de réfection du réseau d'eaux usées de la rue de Prédieu. Jusqu'à la fin du mois, le stationnement des voitures et le cheminement piétons entre la RD et la rue de Prédieu sont interdits

Travaux dans les écoles

Comme chaque été, les grandes vacances ont été l'occasion de réaliser de petits travaux dans les écoles. Outre le groupe scolaire de La Monta (notre photo) quelques chantiers ont permis d'améliorer le quotidien des élèves du Pont de Vence et de la Gare. En effet, les couloirs du premier ont été repris et équipés de nouveaux faux plafonds qui permettent une meilleure isolation phonique, ce qui devrait contribuer à diminuer le bruit ambiant. ■



12 000 € ont été consacrés à la réfection et à la création d'abris à vélos supplémentaires à L'Unisson. En tout 16 bornes, couvertes ou non, sont désormais disponibles.

Requalification de voirie



Durant les fortes chaleurs estivales EDF a investi la rue des Abattoirs, entre le centre commercial carrefour et le nouveau site de Araymond. L'objet de ce chantier était de taille puisque c'est l'ensemble du réseau haute tension du secteur de la Zone d'Aménagement Concertée de l'ETAMAT qui devait ici être repris de A à Z par l'entreprise. Ces aménagements nécessaires à l'approvisionnement en électri-

city des environs permettent en outre d'envisager sereinement les travaux à venir sur cette rue. En effet, dès ce mois de septembre, la Métropole doit intervenir le long de l'artère qui relie Cap 38 au Fontanil afin d'y aménager un trottoir bordé d'une piste cyclable du côté de l'ex-ETAMAT où sera installé un nouvel éclairage public. A la suite de cette intervention, qui devrait durer deux mois, les travaux se concentreront

sur les chaussées et le trottoir situés du côté du centre commercial qui vont entièrement être remis à neuf. Cette phase de chantier devrait se terminer début 2016. Ces aménagements laisseront ensuite la place à un autre chantier d'envergure : le réaménagement du carrefour des Abattoirs en place carrée... A noter : quelques perturbations de la circulation sont à prévoir sur ce secteur. ■

Accessibilité

En septembre, la Ville déposera son Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP). Ce document, qui doit être voté en Conseil Municipal, détaille les prochains travaux de mise en accessibilité des équipements municipaux et les financements qui seront nécessaires à ces opérations. Pour mémoire, cet agenda d'aménagement fait suite au programme de mise en accessibilité qu'a mené la Ville depuis 2008 en consacrant chaque année une enveloppe budgétaire moyenne de 170 000€ à l'amélioration de l'accessibilité de ses voiries et de ses bâtiments recevant du public. Au 1^{er} mars dernier, une liste comprenant pas moins de 21 "Etablissements Recevant du Public" rendus totalement accessibles a été officiellement dressée.

Scolaire

Une rentrée 2.0

Dans le cadre du plan numérique dans les écoles, la totalité des classes de deux groupes scolaires de la Ville ont été équipées durant l'été de vidéo-projecteurs interactifs et de postes Internet.

Finis les classiques tableaux noirs et la poussière de craie. A partir du 1^{er} septembre, place aux tableaux blancs couplés à des vidéo-projecteurs interactifs ! Dans neuf classes élémentaires et deux de grande section maternelle des groupes scolaires de la Gare et de Rochepleine, les élèves entrent de plain pied dans l'ère du numérique puisque cette rentrée est pour eux et pour leurs enseignants l'occasion de découvrir le tout nouveau matériel mis à leur disposition dans le cadre du "plan numérique des écoles". Pilotés grâce à des ordinateurs dédiés, ces équipements permettent aux professeurs des

écoles de s'appuyer sur des contenus multimédias, il faut dans chaque classe élémentaire ajouter quatre terminaux de "fond de salle" qui permettront aux élèves de s'initier collectivement aux bases de l'informatique et de la recherche sur Internet. Enfin, dans chacune des deux écoles élémentaires, une "classe mobile" constituée de 10 postes hybrides est mise à disposition des enseignants pour permettre aux enfants de travailler de manière plus autonome.

Le plan en bref

Le plan numérique des écoles permettra à l'horizon 2017 de



La mise en place des tableaux dans une classe à Rochepleine

déployer 50 vidéoprojecteurs interactifs et de mettre à disposition des enseignants et des élèves 270 terminaux informatiques. Il faudra trois ans pour que les six écoles publiques de la ville soient pourvues. L'objectif n'est pas de faire de l'informatique une nouvelle matière étudiée à l'école mais de mettre à disposition un nou-

vel outil pédagogique et de faire en sorte que l'informatique devienne une compétence. Pour mettre en place ce plan, la Ville a collaboré avec la conseillère pédagogique TICE (Technologies de l'Information et de la Communication à l'École) de la circonscription de Saint-Egrève. ■

Zapping du mois

AOÛT
Samedi
22



Saint-Egrève libérée

Signal fort dans la vie locale, la cérémonie de commémoration de la libération de la ville a une fois de plus rassemblé de très nombreux Saint-Egrévois autour du Maire, des élus et des représentants d'associations d'anciens combattants. A cette occasion, les minutes de recueillement qui se sont déroulées devant le monument aux morts de la Monta et au carré militaire du cimetière municipal ont démontré que 70 ans après la fin de la seconde guerre mondiale, Saint-Egrève n'oublie pas !

OUVERTURE - FERMETURE : à la rentrée une classe élémentaire a été ouverte à l'école de La Monta et une autre a fermé à Barnave.

Enquête famille

Les résultats de l'enquête famille que la Ville a réalisée en début d'année sont en ligne sur le site www.saint-egreve.fr dans la rubrique enfance jeunesse. Menée par l'IFAC, elle concernait les modes d'organisation et les besoins des familles relatifs à la garde et l'accueil des enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires et extrascolaires. 596 personnes, soit plus de 54 % des familles saint-égrévoises, se sont prêtées au jeu et ont répondu aux 182 points abordés dans le questionnaire.

A noter : l'ensemble de ces résultats a été présenté le 18 juin dernier aux membres du Projet Educatif de Territoire (le PEDT qui est l'héritier du Projet Educatif Local).

En savoir + : www.saint-egreve.fr/822-enquete-famille.htm



Service public

A Saint-Egrève on vous réserve le meilleur accueil !

L'amélioration continue de la qualité des services publics est une des priorités saint-égrévoises. Pour atteindre cet objectif, la Ville s'est engagée dans une démarche qualité globale qui commence par améliorer l'accueil réservé aux usagers de la Ville. Explications.

“**M**ieux satisfaire les besoins de la population est un projet de mandat qui nous tient particulièrement à cœur”, rappelle Dominique Paulin, conseiller municipal en charge de l'information et des services numériques, “nous nous engageons dans une démarche qualité. Son objet est de continuer à améliorer les services publics locaux et notamment l'accueil qui est réservé aux usagers de la Ville”. C'est pour cela que des personnels municipaux sont, depuis juin dernier, engagés dans un cycle de formation visant à améliorer l'accueil physique et téléphonique des usagers dans une organisation territoriale. “Les agents de l'accueil de la Mairie sont bien évidemment concernés, mais pas exclusivement. Tous les personnels en contact direct avec le public sont engagés dans ce programme. L'idée est de développer une culture commune et de favoriser les réponses faites à l'usager qui peut être reçu par le service population, mais aussi par le CCAS, les services scolaire, culture, sport, urbanisme, par la



Une séance de formation des agents de la Ville en contact direct avec les Saint-Egrévois

bibliothèque, La Vence Scène ou Le Patio” explique Jean-François Compe, chef du service population de la Ville de Saint-Egrève.

Mise en place

“Actuellement, on met en place des outils pour que les agents de la Ville soient plus performants et afin que les Saint-Egrévois et les usagers soient plus satisfaits. Nous avons par exemple déjà développé une prise en charge individualisée de l'usager qui est accueilli à des guichets strictement séparés afin d'assurer la confidentialité des entretiens”, continue le chef de

service qui précise que cela va “de l'adaptation de l'environnement de travail des professionnels de la Ville à la création d'une signalétique adaptée aux publics de la Ville”. “A terme, nous souhaitons que la Ville obtienne un label qui reconnaisse officiellement la qualité de l'accueil fait aux Saint-Egrévois”, explique Dominique Paulin. “Pour l'instant, on met le pied à l'étrier”.

Evaluation

Dès cet automne, des fiches d'évaluation vont être mises en place à l'Hôtel de Ville. L'objectif est ici de donner la parole aux

usagers qui pourront donc s'exprimer sur la qualité de l'accueil qui leur a été fait. “Cette évaluation des services par l'usager va devenir systématique. Cela nous permettra de faire des bilans réguliers de la satisfaction des Saint-Egrévois mais surtout, l'analyse des résultats nous permettra d'adapter au plus près les services aux besoins et aux attentes des Saint-Egrévois”. ■

Voter pour les régionales

Les élections régionales se déroulent les 6 et 13 décembre prochain sur la base des 13 nouvelles régions qui seront créées en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2016. Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaires et proportionnels. Pour que ces élections se déroulent sur une base électorale réellement représentative des populations concernées, les inscriptions sur les listes électorales 2015

ont été rouvertes par la loi du 13 juillet 2015. Ce dispositif législatif hors normes permet donc une révision supplémentaire prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015. Ainsi, les personnes qui ont récemment emménagé sur Saint-Egrève ou changé de domicile peuvent donc s'inscrire sur les listes électorales correspondant à leur domicile auprès du service population de la Mairie. ■

En savoir + : 04 76 56 53 00.



(30 agents de la Ville et du CCAS ont participé à une formation pour homogénéiser l'accueil des Saint-Egrévois



Conseil municipal

La prochaine séance publique aura lieu à 19h mercredi 30 septembre



45 000 passagers devraient à terme emprunter quotidiennement la ligne E du tram.



40 La TAG fête cette année ses 40 ans d'exploitation.



Déplacements

(R)Evoluti

Le 13 juillet à 5h30, la première rame ouverte au public s'arrêtait à la station du Pont de Vence. Depuis, la ligne E du tram s'est naturellement installée dans le quotidien des Saint-Egrévois. Bon nombre d'entre eux ont profité de ce nouveau moyen de transport pour faire évoluer leurs habitudes en matière de déplacement. Mais si l'arrivée de ce nouveau tramway marque les esprits, il ne faut pas pour autant oublier que pour se déplacer à Saint-Egrève, ce ne sont pas les solutions qui manquent !

sommaire du dossier

- page 13
(R)Évolutions dans les déplacements
- page 14
3 questions à Catherine Kamowski
- page 15
Métrovélos : en selle
Une nouvelle tarification



ons dans les déplacements



Ça y est ! Après trois ans de chantier et la mobilisation de plus d'une centaine d'entreprises qui ont terrassé 65 000 m³ de bitume et posé 33 km de bordures, le chantier est enfin terminé ! Enfin, le tronçon nord de la ligne E qui dessert notamment Saint-Egrève est entré en service le 13 juillet dernier et, s'il reste toute une foule d'ajustements à faire, le gros des travaux est passé. Depuis cette date, le tram est entré en ville et tout naturellement dans la vie des Saint-Egrévois qui sont nombreux à avoir adopté ce moyen de transport.

Inauguration

Si la mise en service du 13 juillet s'est faite "sans tambour ni trompettes", une inauguration officielle est tout de même prévue par le SMTC le samedi 5 septembre. De 11h30 à 13h20

deux trams doivent circuler côte à côte de Grenoble au Fontanil pour permettre à de nombreux invités de (re) découvrir cette ligne. Attention à ce propos, le trafic sur la ligne E sera interrompu le temps de la manifestation. Pour l'occasion, les enfants sont invités à participer à une chasse au trésor et les commerçants se sont mobilisés pour organiser un grand jeu concours du 1^{er} au 15 septembre. Tout le week-end, les trajets en transports en commun sont gratuits pour tous les utilisateurs (retrouvez le détail du programme sur : www.faitesdutrane.fr).

Premières impressions

Aurore, une des premières utilisatrices de la ligne E confie avoir pris le tram pour aller de Grenoble au terminus du Fontanil "en 20-25 minutes, ce

qui est comparable à la voiture, les problèmes de stationnement et le stress en moins" et comme les nombreuses personnes qui ont emprunté la ligne ce 13 juillet dernier elle reconnaît que le tram est confortable et que son premier trajet s'est déroulé sans souci.

Jeannette, aux manettes de l'une de ces rames apprécie elle aussi le trajet. "C'est un beau tracé", confie la conductrice qui reconnaît que cela la change de la ligne A d'où elle vient "c'est moins technique. Mais comme il y a de grandes lignes droites, il faut être très vigilant et anticiper car on monte facilement à des vitesses importantes. Pour l'instant il n'y a pas encore trop de monde, donc les trajets sont sereins. On peut profiter de cet été pour s'habituer à la ligne et au matériel... Au début, cela demande beaucoup d'ajustements" mais selon elle, le vrai baptême du feu, c'est pour le mois de septembre avec une circulation automobile plus dense, plus de monde dans les rames et surtout un cadencement plus important. En attendant, comme ses collègues Jeannette profite du paysage et redécouvre Saint-Egrève sous

“

Le tram à Saint-Egrève c'est sûr qu'on l'attendait,

”

Béatrice

Retrouvez en vidéo les impressions des premiers utilisateurs du tram.

web+



SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La semaine européenne de la mobilité se déroule du 16 au 22 septembre. L'objectif est de générer des changements de comportement afin de réduire le nombre d'accidents sur les routes et les émissions de gaz à effets de serre. A cette occasion, des manifestations sont proposées dans toute la France afin de "bouger autrement". Les Français sont invités à repenser leurs modes de déplacement en faveur d'une mobilité plus durable et plus sécurisée. Transports en commun, covoiturage, autopartage, vélo... sont à l'honneur !

13 depuis le 13 juillet, 13 rames circulent sur l'ensemble de la ligne E du tram et permettent de relier le Pont de Vence à Alsace Lorraine en 13 minutes (et des poussières). Espérons que cela porte bonheur à cette ligne !

... un nouvel angle. "Vous devriez venir faire des photos le matin vers 5h30 quand le soleil se lève et que les jets d'eau arrosent les pelouses. C'est vraiment très joli !".

Circuler dans la ville

Si Grenoble apparaît comme une destination naturelle quand on monte dans ce tram, il ne faut pas oublier qu'il permet aussi de se déplacer dans Saint-Egrève. Ainsi, Christophe, qui habite vers le Pont de Vence a sauté dans l'une des premières rames du 13 juillet pour se rendre dans un magasin de sport à Cap des H "je trouve ça très pratique pour Saint-Egrève" et pour lui aussi, c'est un bon moyen pour se passer de la voiture. Particulièrement enthousiaste, Henriette, une habitante de Rochepleine accueille le tram avec un grand sourire car elle envisage de le prendre non seulement pour se rendre à ses activités mais aussi pour faire ses courses et même "pour me promener" !

"C'est kif kif ou presque. De la gare de Grenoble à Saint-Egrève en roulant tranquillement en vélo je mets 19-20 minutes et à peu près autant en marchant un peu pour attraper la ligne E. L'avantage

du vélo, c'est que je ne râle pas quand le tram me passe sous le nez. L'avantage du tram c'est que je ne transpire pas et que je n'ai pas à attacher mon vélo. Je pense continuer à faire le gros de mes trajets en vélo et réserver le tram pour les jours de pluie... ou de canicule", constate de son côté Bernard. Comme lui, plusieurs ne voient dans le tram qu'un moyen de transport parmi d'autres. Ainsi, pour les cyclistes comme Bernard, à Saint-Egrève pas moins de sept kilomètres de bandes cyclables ont été réalisés le long de la ligne, ce qui vient enrichir encore la vingtaine de kilomètres qui étaient jusqu'alors dévolus à la petite reine sur le territoire communal. "C'est vrai qu'avec le tram on a enfin des pistes cyclables confortables sur la route de Grenoble", apprécie Bernard. A cela, outre la gare SNCF et sa petite trentaine de trains qui quotidiennement desservent l'agglomération et ses alentours, il faut ajouter les six lignes de bus qui sillonnent la Ville et qui permettent aux usagers de se déplacer dans Saint-Egrève mais aussi dans les villes et villages alentours. Pour se déplacer, la



Le bus, une des solutions pour se déplacer sereinement à Saint-Egrève

voiture a tout de même ses avantages et pour pouvoir en profiter sans en subir les inconvénients, il est possible de pratiquer l'auto-partage. A Saint-Egrève, deux "Citilib", l'une stationnée à la gare et l'autre sur l'avenue de la Monta, sont d'ailleurs à disposition de ceux qui souhaitent utiliser ponctuellement une auto.

Attention aux zones bleues

Depuis septembre 2009 pour

faciliter les déplacements et l'accès aux commerces, la Ville développe les zones bleues sur lesquelles il est autorisé de stationner gratuitement mais pour un laps de temps limité à une heure. Des dispositions qui permettent de réduire le phénomène des voitures "ventouses"... Le long de l'axe du tram 124 places de parking ont été aménagées par le Syndicat Mixte des Transports en Commun. Afin de fluidifier la circulation de tous et éviter de faire

ACCESSIBLE : le saviez-vous ? La ligne E du tram est 100% accessible aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Bonne nouvelle !

questions à :

3

Catherine
KAMOWSKI



Maire de Saint-Egrève

Quelle a été votre réaction le 13 juillet dernier quand vous avez vu les premières rames circuler à Saint-Egrève ?

Comme tous les Saint-Egrévois, je pense avoir poussé un grand soupir de soulagement et m'être dit "enfin" ! Ce tram, nous l'avons attendu, un peu plus longtemps que prévu, mais enfin on l'a ! Toute cette attente en valait la peine et je pense qu'il s'intègre bien à la ville. Il faut dire que nous avons insisté auprès du SMTC pour que la qualité visuelle et environnementale de cet équipement soit à la hauteur des exigences de la Ville en la matière.

Ce tram va-t-il changer la Ville ?

Non et ce n'est pas l'objet d'un tel projet. La ville évolue, et ce tram fait partie de ces évolutions que nous impulsions et que nous accompagnons. Il faut voir le tram comme un outil qui est mis à la disposition de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois et non pas comme une fin en soi. D'ailleurs nous avons bien sûr travaillé avec le SMTC pour que cet équipement soit cohérent avec la ville telle qu'elle existe et telle qu'elle sera demain mais nous avons aussi travaillé à maintenir et à développer les autres offres de transports en commun à Saint-Egrève.

Que voulez vous dire par "cohérent" ?

Nous avons fait en sorte que le tram desserve des secteurs qui sont aujourd'hui très fréquentés comme le Pont de Vence où se trouve non seulement La Vence Scène, mais aussi le Patio, la MEEN, l'Espace Robert Fiat. Et avec des arrêts comme celui de Fiancey-Prédiu, nous avons fait en sorte de desservir des quartiers peuplés tout en anticipant sur la création d'équipements publics à venir qui seront implantés à proximité immédiate.



de Karben à Saint-Egrève sont d'ores et déjà disponibles le long de cet axe et un troisième est en construction au terminus Palluel du Fontanil.

Expérimentations de la rentrée

Allez, on ne s'endort pas sur ses lauriers. A peine la ligne E inaugurée, la TAG lance plusieurs expérimentations pour améliorer le quotidien de ses usagers. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre, un nouveau service de post-paiement est proposé aux voyageurs. Le nouveau service TAG&Pass permet en effet au client abonné d'utiliser son smartphone pour voyager et valider ses déplacements. Chaque mois, sera émis *a posteriori* une facture mensuelle ajustée en fonction de la consommation. En outre, dès le 19 septembre, durant la semaine de la mobilité, la ligne de bus Chrono CI du réseau de l'agglomération sera équipée d'un système permettant aux voyageurs de payer leur trajet directement avec leur carte de paiement Visa sans contact, une première en France qui, si elle est concluante, devrait à terme se généraliser à l'ensemble du réseau. ■

de la RD 1075 un parking relais monopolisé toute la journée par des utilisateurs du tramway allant travailler à Grenoble, ces places ont été mises en zone bleue au même titre que celles réaménagées au niveau des zones commerciales. Attention donc aux contrevenants qui, s'ils dépassent le temps autorisé ou n'ont pas de disque horaire en vue derrière leur pare-brise, s'exposent à une contravention de première classe de 17€. Pour éviter ces désagréments, deux parkings relais comme celui

Une nouvelle tarification



“Une tarification plus juste, adaptée à la réalité sociale pour inciter à l'usage des transports en commun”, c'est le principe qu'a adopté à l'unanimité le Comité Syndical du SMTC lors de sa réunion du 9 juillet au matin. Ainsi, au 1^{er} septembre, les utilisateurs des tram et autres bus de l'agglomération vont pouvoir constater l'évolution des tarifs applicables sur le réseau TAG. A cette date, le tarif de l'abonnement mensuel des 18-24 ans baisse de 27,10€ à 20€. Un abonnement annuel libre circulation sans limitation d'horaire à 36€ est créé pour les plus de 75 ans et la gratuité est instaurée sur le réseau pour les sorties scolaires réalisées sur le temps d'enseignement...

Attention toutefois, pour les salariés actifs de 25 à 64 ans, le tarif mensuel grimpe de 49,90€ à 51,40€.

A noter : pour acheter ses titres de transport on peut bien évidemment se rendre dans l'une des deux agences métromobilité de Grenoble, mais il est aussi possible d'acheter des tickets à l'unité ou par lots de 10, 20 ou 30 chez les buralistes de Saint-Egrève ou même aux distributeurs automatiques installés aux abords de la quasi totalité des arrêts de tram de l'ensemble de l'agglomération dont ceux de la ville. Il est aussi possible d'y recharger sa carte Ourà. ■

En savoir + : www.tag.fr



Métrovélos : en selle



Depuis cette été et la livraison de 550 nouvelles “bécanes”, le service métrovélo propose à la location de courte ou longue durée quelques 5500 bicyclettes jaunes dans l'agglomération. Vélo standard, tandem, vélo pliable et maintenant, vélo pour enfant... il y en a pour (presque) tous les goûts. Entretien par La Métro, ces vélos bénéficient en outre de tarifs préférentiels dans le cadre notamment des plans de déplacements entreprises. Pour en savoir plus, il suffit de se rendre dans l'une des cinq agences métrovélo ou sur le site www.metrovelo.fr. ■

Bus : les changements de la rentrée

Suite à l'arrivée du tram E sur Saint-Egrève, le SMTC a modifié l'organisation du réseau de bus sur la commune depuis la fin août. Ainsi, le tracé de la ligne de bus Proximo 22 passe désormais par la rue de Rochepleine. Les deux arrêts Barnave et Europe ne sont plus desservis et l'arrêt Rocher d'Escalade a été déplacé à proximité tandis qu'un nouvel arrêt Gavanière a été créé sur la rue Rochepleine. L'arrêt les Bonnais n'est plus desservi par la ligne Flexo 52 ni par la ligne Flexo 63. Cette dernière ne stoppe plus non plus à l'arrêt Rif Tronchard.

La ligne Flexo 54 est prolongée à “Grenoble / Presqu'île” et dessert à Grenoble un nouvel arrêt “Martyrs Résistance”. A noter : un terminus partiel est créé à “Sassenage/Les Engenières”, ainsi certains bus de la 54 ont leur terminus à Saint-Égrève/Pont de Vence et d'autres à Sassenage.

La ligne Flexo 60 a un nouveau terminus au Muret et dessert deux nouveaux arrêts : “Chemin Fiancéy” à Saint-Égrève et “LaChiaise” à Proveysieux. L'arrêt “Planfay Combaleyre” à Proveysieux est supprimé.

Enfin la ligne Flexo 61 a elle aussi désormais son terminus au Muret et propose un arrêt au “Chemin Fiancéy”.

En savoir + : www.tag.fr

Il était une fois

focus



J. Chautemps (à dr.), A. Guiga (à g.) et J. Bonnet, deux de ses "complices" du bureau de Saint-E Philatélie

Un "affranchi" à Saint-Egrève

Attention. Dans le milieu on ne parle pas de timbrés, on parle d'affranchis. Et parmi les affranchis saint-égrévois, Jacques Chautemps fait sa loi, puisqu'il vient d'accéder au rang de Champion de France... de Philatélie. Rencontre.

Bien que le physique ne soit pas particulièrement important dans cette discipline, il n'empêche que les philatélistes ont eux aussi droit à leurs Championnats de France. La preuve, le dernier en date s'est déroulé du 22 au 25 mai dernier à Mâcon à l'occasion du 88^e Congrès de la Fédération Française des Associations de Philatélie. Et parmi les 300 exposants venus de toute la France confronter la qualité de leurs collections, le Saint-Egrévois Jacques Chautemps a su se distinguer en emportant rien de moins qu'une médaille d'or dans

la catégorie thématique ! Il faut dire qu'il avait mis toutes les chances de son côté pour taper dans l'œil des experts du jury en leur soumettant une collection entièrement construite autour du coq, cet animal "domestique mais aussi une star." "J'ai commencé cette collection il y a une dizaine d'années", confie le président de l'association Saint-E Philatélie. Ces timbres, qui ont tous en commun de représenter l'animal totemique de la France lui ont déjà valu un titre régional et l'avaient déjà emmené jusqu'aux Championnats de France 2011. "Lors de ma participation pré-

cédente, il y a quatre ans, j'avais déjà présenté mon travail autour du coq mais je n'avais pas obtenu de résultat. Depuis quatre ans, j'ai donc entièrement réorganisé les 80 planches que comptent cette collection, j'ai amélioré mon plan et trouvé des astuces de présentations originales".

Philatélie 2.0

Si l'on imagine bien souvent un philatéliste comme un chineur acharné, Jacques Chautemps a tendance à balayer cette idée reçue d'un coup de souris. "Sans Internet, je ne l'aurais pas faite cette collection. Mes timbres, je les achète en Chine, en Amérique... N'importe où en fait grâce à des sites généralistes ou spécialisés. Sans cela, il faudrait courir les brocantes, les vide-greniers, les marchés ou les annonces papier. Et il n'y a plus beaucoup de boutiques consacrées aux timbres..."

Autre cliché dont Jacques Chautemps prend le contrepied, c'est l'idée que la collection est une activité intrinsèquement solitaire à laquelle il faut consacrer des sommes colossales. En effet, pour pouvoir étoffer les collections, rien ne vaut le

travail d'équipe, les échanges de compétences et d'informations. C'est pour cela que les amateurs de timbres se sont regroupés en association et si le champion de France a pris la présidence de l'association saint-égrévoise (voir ci-dessous) il est aussi membre de l'Asperge de Grenoble qui elle est affiliée à la Fédération nationale de philatélie.

Cémoi à l'origine d'une passion !

Si maintenant qu'il est à la retraite, Jacques Chautemps peut consacrer un peu plus de temps à ses collections de timbres, sa passion elle ne date pas d'hier. "Comme beaucoup de monde, je me suis intéressé à la philatélie grâce aux chocolats Cémoi et leur fameux album à petites cases. Ma grand-mère m'a offert ça quand je devais avoir sept ans, et ça a été le déclic. La philatélie permet de voir d'autres choses, de s'ouvrir l'esprit. Souvent, quand je réponds à une question de culture générale ma femme me dit "c'est dans les timbres que tu as appris cela". Et effectivement, j'ai énormément appris grâce aux timbres". ■

SaintE Philatélie en bref

33 Saint-Egrévois se retrouvent régulièrement pour échanger autour de leur passion commune au sein du club SaintE Philatélie. Selon les statuts, cette association créée par Jean Exertier serait née en 1992, mais d'après Alain Guiga, l'un des ses membres actifs, "l'association existerait depuis 1984". Si le club n'est pas affilié à la fédération nationale, cela n'empêche pas les passionnés de réaliser de petites expositions pour accompagner les événements de la vie locale. Ainsi, a-t-on pu les voir présenter une collection basée sur le thème de la culture lors de l'inauguration de La Vence Scène. Cet été, les philatélistes se sont penchés sur les représentations du tramway pour produire quelques panneaux pour l'inauguration du tronçon nord de la ligne E programmée pour le 5 septembre ! **En savoir +** : le club se réunit les 1^{er} et 3^e dimanche de 9h30 à 12h. 04 76 75 69 35.

Associations en fête !



Samedi 5 septembre, c'est LE rendez-vous à ne pas manquer si l'on veut pouvoir se faire une idée de la richesse et de la diversité des activités proposées par les associations locales. Cette demi-journée qui se déroule sur les pelouses du Parc Marius Camet et qui commence dès 14h, est non seulement l'occasion de s'engager dans une activité sportive,

solidaire ou de loisir mais aussi de se promener à travers le tissu associatif local. Stands, démonstrations, remise des Victoires du Sport... le programme de la journée est pour le moins chargé. ■



BROCANTE DE TPH : l'association Tibétains et Peuples de l'Himalaya organise le 4 octobre prochain à l'Espace Robert Fiat un vide grenier au profit des sinistrés de la région du Langtang au Népal. Renseignements et réservations : tph38120@yahoo.fr / 09 75 88 71 32 / 06 84 98 15 53.

Nouvelle formule pour la brocante du Pont de Vence

Le dimanche 13 septembre, la traditionnelle brocante du Pont de Vence revient et propose aux particuliers de Saint-Egrève (et seulement à eux) 180 emplacements gratuits pour exposer et vendre les trésors de leur grenier. Mais, si cet événement est un classique, il est cette année marqué par une nouvelle formule puisque les stands seront installés non pas à l'Espace Robert Fiat mais le long de la rue des Mails entre la RD 1075 et la mairie ainsi que sur l'allée cavalière devant le château Borel. Ce déplacement permet aux exposants de s'installer plus facilement puisque certains pourront désormais installer leur étal devant leur voiture stationnée sur place. Les visiteurs, qui peuvent évidemment venir en tram, pourront eux stationner leur véhicule soit derrière la mairie soit au parking de l'Espace Robert Fiat. Attention, le temps de la manifestation (de 7 h à 17h) la circulation sera coupée rue des Mails.

Pratique : inscriptions obligatoires sur le site Internet de la Ville (www.saint-egreve.fr), ou à l'accueil de la mairie ; emplacements gratuits dans la limite des places disponibles.

(XXI^e siècle C'est le patrimoine saint-égrévois du XXI^e siècle qui est mis à l'honneur lors des Journées du Patrimoine proposées les 19 et 20 septembre : l'occasion de visiter les coulisses de La Vence Scène et de découvrir les secrets du Patio !

FETE DE LA SCIENCE : en partenariat avec e2v, Le Café des Sciences du Néron, La Casemate, le Groupe d'astronomie du Dauphiné, l'Association Française d'Astronomie et Planète Sciences, Saint-Egrève célèbre la science du 22 septembre au 17 octobre sur le thème "Tête(s) en l'air ! A la rencontre de l'astronomie". La bibliothèque ouvre ce bal le 22 septembre avec cinq expositions

(12 c'est le nombre d'expositions prévues pour la saison 2015-2016. La première rassemble, dès le 1^{er} octobre, les aquarelles de Marie-Pierre Coiffard sur le chantier de la ligne E du tram.

Pierre Lemarchal en concert

Le 26 septembre, La Vence Scène a été "réquisitionnée" par l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers qui a invité Pierre Lemarchal à donner un concert caritatif en soutien aux malades de la mucoviscidose. L'artiste, père de Grégory Lemarchal, le vainqueur de l'édition 2004 de la Star Academy décédé de la mucoviscidose, a commencé à chanter il y a près de vingt ans. Après la disparition de Grégory, en avril 2007, Pierre ne pensait vraiment plus remonter sur une scène. Par la suite, une belle rencontre avec deux musiciens, Evelyne et Marc Prévôt, lui a permis de changer d'avis et de retrouver le goût de ce qui l'a toujours animé et passionné. Depuis, Pierre Lemarchal a monté trois spectacles autour notamment des chansons de Serge Lama, de Jacques Brel.



Avec "Millésimes", que les Saint-Egrévois sont invités à déguster à La Vence Scène, le chanteur propose dans son troisième spectacle de revisiter les plus grands succès de la chanson française.

Réservations obligatoires : 06 84 74 53 36.

LA V S

LA VENCE SCENE

La saison 2015-2016

Le mariage de Figaro

09/10/2015



Tremplin danses urbaines

07/11/2015



16/10/2015

Du Blues au Rythm'n'Blues

Et que vive la Reine !

20/11/2015



Le Conte d'Hiver

04/12/2015



13/12/2015



Mon premier concert Rock !

12/01/2016

Baptiste Lecaplain "Origines"



19/01/2016

Les musiciens du Louvre Grenoble



Quand je serai petit

08/03/2016



Le voyage du lion Boniface

27/01/2016



Au bonheur des vivants

06/02/2016



Sacco et Vanzetti

04/03/2016



L'Atelier des petits machins trucs

24/05/2016



Thomas Fersen

08/04/2016



Live in the City "Tributes to Stevie Wonder"

25/06/2016



30/04/2016



Un chapeau de paille d'Italie

web+



Renseignements :
04 76 56 53 18

Billetterie : sur place ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

l'agenda du 4 au 22 septembre

RESERVEZ !

La programmation des spectacles 2015-2016 est en ligne sur www.lavencescene.saint-egreve.fr.

Pour information, la billetterie en ligne a ouvert le 18 août dernier et les ventes au guichet de La Vence Scène ont débuté le 1^{er} septembre. Alors, pour être sûr de pouvoir assister au(x) spectacle(s) de son choix, mieux vaut anticiper et réserver ses places le plus tôt possible.

JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE

Exposition "Graines d'artistes" par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse à Bibliothèque Barnave. Tel : 04 76 75 40 63.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Inauguration officielle de la ligne E du Tram par le SMTC.

Accueil des nouveaux arrivants en présences des élus de la ville à La Vence Scène. 11h.



Associations en Fête au parc Marius Camet. 14h.

Cérémonie des Victoires du Sport, au parc Marius Camet. 17h.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Avant-première et séance animée "Petites Casseroles". La projection de ces six histoires d'enfance tendres, souvent drôles et parfois rocambolesques est suivie d'une animation marionnette à doigt "Anatole" à La Vence Scène. 15h.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Brocante du Pont de Vence. Ouverte gratuitement et exclusivement aux particuliers saint-égrévois. De 7h à 17h rue des Mails. Renseignements et inscriptions www.saint-egreve.fr.



MARDI 15 SEPTEMBRE

Collecte de sang par l'EFS à la mairie de Saint-Egrève de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.



JEUDI 17 SEPTEMBRE

Permanence des Jardins de la Solidarité, entreprise d'insertion basée à Moirans et contribuant à 28 emplois d'insertion, à la MSF. Présentation de l'association et vente de paniers de légumes. De 15h à 18h. En savoir + : www.jardins-solidarite.fr/

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine. Le 19, visite de La Vence Scène à 10h et 11h* ; le 20, visite du Patio à 10h et 11h* et concert Allegra à l'église de La Monta à 18h. (*sur inscription au 04 76 56 53 18).



DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Rugby, le RCCN reçoit le RC Grésivaudan au stade de l'Hôtel de Ville à 13h45.

MARDI 22 SEPTEMBRE

Ouverture des inscriptions au Pôle jeunesse pour les sessions d'initiations et les contests de trottinette, de BMX et de Roller du BTR Show programmé le 27 septembre au skate park de Vence. En savoir + : 04 76 56 59 80. www.saint-egreve.fr.

LA VENCE SCÈNE
cinéma



► **Une famille à louer**

Le 4 septembre à 20h30 ; le 5 sept. à 18h ; le 6 sept. à 18h ; le 7 sept. à 20h ; le 8 sept. à 20h30.

► **Dheepan**

Le 4 septembre à 20h ; le 5 sept. à 20h ; le 6 sept. à 17h30 et 20h ; le 8 sept. à 20h ; le 9 sept. à 17h30 ; le 10 sept. à 20h ; le 11 sept. à 20h ; le 12 sept. à 20h30 ; le 13 sept. à 17h30 ; le 15 sept. à 20h.

► **La Face cachée de Margo**

(VOSTF) Le 5 septembre à 15h ; le 6 sept. à 15h.

► **Les Minions**

Le 5 septembre à 15h30 ; le 6 sept. à 16h ; le 9 sept. à 15h ; le 12 sept. à 17h30 ; le 13 sept. à 15h.

► **Antigang**

Le 5 septembre à 17h30 et 20h30 ; le 6 sept. à 20h30 ; le 7 sept. à 20h30.

► **Sinister 2** (int. -12ans)

Le 9 septembre à 15h ; le 12 sept. à 15h30 ; le 13 sept. à 15h30.

► **Amnesia**

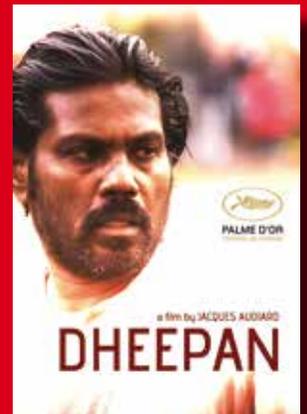
Le 9 septembre à 17h30 ; le 10 sept. à 20h ; le 11 sept. à 20h ; le 13 sept. à 18h.

► **La isla minima** (VOSTF)

Le 9 septembre à 20h ; le 13 sept. à 20h30.

► **Aferim !** (VOSTF)

Le 9 septembre à 20h ; le 12 sept. à 18h ; le 14 sept. à 20h30 ; le 15 sept. à 20h30.



► **Petites casseroles**

Le 12 septembre à 15h (avant-première et séance animée).

► **Amy** (VOSTF)

Le 13 sept. à 20h ; le 14 sept. à 20h.

► **Human** (VOSTF)

Le 12 septembre à 20h.

► **Miss Hokusai**

Le 16 septembre à 15h ; le 19 sept. à 15h et à 17h30 (VOSTF) ; le 20 sept. à 15h.

► **Vice-versa**

Le 16 septembre à 15h ; le 19 sept. à 15h30 ; le 20 sept. à 15h30.

► **American ultra**

Le 16 septembre à 17h30 ; le 18 sept. à 20h30 ; le 20 sept. à 20h.

► **La volante**

Le 16 septembre à 17h30 ; le 17 sept. à 20h30 ; le 19 sept. à 20h30 ; le 20 sept. à 18h ; le 22 sept. à 20h30.

► **Youth** (VOSTF)

Le 16 septembre à 20h ; le 17 sept. à 20h ; le 19 sept. à 20h ; le 20 sept. à 17h30 ; le 21 sept. à 20h ; le 22 sept. à 20h.

► **Le tout nouveau testament**

Le 16 septembre à 20h30 ; le 18 sept. à 20h ; le 19 sept. à 18h ; le 20 sept. à 20h30 ; le 21 sept. à 20h30.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

Formalités administratives : **04 76 56 53 01**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

CCAS : **04 76 56 53 47**
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15—mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :

Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud, député, 5^e circ. de l'Isère : **04 76 92 18 96**
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV un vendredi par mois le matin en mairie. Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**
les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 48 46 75 94**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h à la Maison des Solidarités et des Familles.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**
2 rue du 19 mars 1962.

Mardi de 13h30 à 19h, mercredi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SECURITE-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**

Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**

Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**

SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**

Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**

Cliniques Vétérinaires

du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**

de Fiancay (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05**

(MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information

et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point

Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**

Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

GRDF raccordement : **09 69 36 35 34**

EDF raccordement : **0810 14 46 84**

La Métro : **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie des eaux : **04 76 56 53 20**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 05 au 11/09 : pharmacie de Prédiéu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac (garde jusqu'à 19h)

Du 12 au 18/09 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 19 au 25/09 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre commercial "la Pinéa"

Du 26/09 au 02/10 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121c avenue Général Leclerc, Saint-Martin-Le-Vinoux

Du 03 au 09/10 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre commercial "Les Charmettes"

À SAINT-ÉGREVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



Vos conseillers
Jean-Yves LAMARCA
et **Patricia SCHMITT**
Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

T1 bis meublé, cuisine équipée séparée de la pièce de vie. Cellier et cave en annexe. Chgs copro : 968 €/an, chauffage et eau chaude compris.

CLASSE ÉNERGIE : D 73 000 €



ST-EGREVE

Résidence tranquille avec asc. parc gardien, T3 avec cuisine ouverte/séjour. Charges copro : 1831 €/an chauffage et eau chaude compris.

CLASSE ÉNERGIE : D 136 000 €



ST-EGREVE

Dernier étage, T4 parfait état. Cuisine équipée ouverte sur séjour avec balcon, 3 chambres. Elect. refaite, double vitrage, charges : 628 €/an,

CLASSE ÉNERGIE : E 148 000 €



FONTANIL

Spacieux T3 dans résidence récente, cuisine équipée, 2 ch. avec placards, séjour ouvrant sur terrasse Sud d'env. 91 m². Charges : 944 €/an,

CLASSE ÉNERGIE : C 200 000 €

Toutes nos offres sur www.lorinquer.com - Tél. 04.38.02.03.00



**AU CRÉDIT MUTUEL
NOUS NE SOMMES
PAS DIFFÉRENTS
SANS RAISON.**

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CRÉDIT MUTUEL SAINT-EGREVE
5, RUE DE LA CONTAMINE
38120 SAINT-EGREVE

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.

| expression politique

Groupe

Priorité Saint-Egrève

A Saint-Egrève, la rentrée est numérique !

Comme dans toutes les communes, nous avons préparé la rentrée scolaire : entretenir et améliorer les bâtiments scolaires et les conditions d'accueil des enfants de Saint-Egrève font partie de nos compétences. Comme chaque année donc, les travaux (petits et grands) se sont succédés pendant l'été dans les différents groupes scolaires que compte Saint-Egrève.

Nous avons également pour mission de fournir les moyens matériels aux écoles maternelles et primaires. C'est une mission traditionnelle et nous nous sommes toujours donnés les moyens budgétaires pour assurer un bon niveau de service à cette compétence municipale. Cette année est un peu exceptionnelle, nous avons décidé de réaliser un effort financier conséquent avec le début de la mise en œuvre du plan numérique, objectif de mandat avant même qu'il ait été décidé par l'Etat. Il sera déployé sur 3 ans et nous commençons cette année avec 2 écoles. Comme parents ou grands parents, nous nous plaignons parfois que nos enfants ou petits-enfants passent trop de temps devant des écrans. Nous avons donc voulu qu'ils apprennent à s'en servir à bon escient. Nous leur avons aussi donné les moyens matériels de puiser dans des ressources pédagogiques infinies. Ce plan est le fruit d'un partenariat constructif et fructueux avec l'Education Nationale. Ensemble, Ville, Education Nationale et enseignants, nous avons voulu que les jeunes saint-égrévois puissent bénéficier d'une véritable éducation numérique. C'est un effort budgétaire important que nous avons fait, surtout dans le contexte de baisse importante de nos ressources financières que vous connaissez. C'est un choix que nous avons délibérément effectué pour donner aux enfants de Saint-Egrève les moyens d'une éducation qui correspond à leurs besoins d'aujourd'hui et de demain et qui leur donne des outils pour comprendre le monde qui nous entoure. C'est un vrai choix "politique" au sens noble du terme et notre vision de l'action municipale : faire que la Ville facilite la vie aux Saint-Egrévois.

Bonne rentrée à tous !

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Pour un périscolaire plus ambitieux et plus ouvert au monde !

La Réforme des Rythmes Scolaires a pour ambition de permettre à tous les enfants de mieux apprendre à l'école. Elle favorise les apprentissages fondamentaux le matin, moment où les élèves sont les plus attentifs. L'état formalise l'éducation partagée : les communes se voient attribuer un rôle renforcé dans le rythme scolaire et l'éducation des enfants pour une continuité éducative entre l'école et les familles. Si nous avons salué la mise en place de la réforme dès 2013 dans les écoles de la ville, nous avons très rapidement souligné le peu d'ambition éducative de l'exécutif et le manque d'ouverture sur le monde extérieur. Peu avant la trêve estivale, un double sondage de l'opinion des parents (l'un commandé par la mairie, l'autre réalisé par les parents) confirmait ce que tout le monde savait : la majorité des parents sont peu satisfaits. L'offre proposée ne répond pas aux attentes d'activités périscolaires éducatives. Nous demandons que cet avis des parents soit complété par celui des agents de la ville, qui sont tous les jours au contact des enfants, par celui des enseignants et celui des médecins scolaires. Il s'agit, en effet, à travers l'écoute et la reconnaissance du rôle de chacun de susciter la mobilisation de tous pour parvenir à la mutualisation des énergies et des compétences. Nous plaçons de plus pour une plus forte participation des agents du périscolaire aux Conseils d'Ecole. Pourquoi ne pas instaurer des Conseils du Périscolaire, à l'instar de ce qui se fait dans certaines villes ? Nous réitérons enfin notre souhait qu'un plus grand respect des rythmes de l'enfant soit observé, en distinguant les enfants de primaire et ceux de maternelle. L'accompagnement scolaire est une demande forte. Il ne s'agit pas de se "défausser" de son rôle de parents comme on a si souvent entendu l'exécutif l'affirmer, mais tout simplement d'un besoin légitime de soutien à l'éducation. C'est de plus l'occasion pour la collectivité de s'engager en faveur des enfants les plus en difficulté et donc d'œuvrer à réduire les inégalités. Nous devons enfin favoriser l'ouverture à la culture et au monde en associant, en amont, l'éventail des associations de St-Egrève ! La commune doit assurer la continuité éducative en cohérence et complémentarité avec les enseignants. Ce n'est pas un fardeau. C'est une mission républicaine.

F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Avec le tram E, agissons pour le climat !

À quelques jours de la 21e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), les St-Egrévois ont la chance d'avoir désormais accès à un mode de transport non polluant. Les déplacements représentent plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre, essentiellement dues à l'automobile. Qu'on le veuille ou non, la voiture est largement responsable du réchauffement climatique. Pour ceux d'entre nous qui le peuvent, l'arrivée du tram E est l'occasion de prendre notre part de responsabilité. En changeant nos habitudes, nous contribuerons à maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 degrés, ce qui est déjà trop.

A St-Egrève, le nombre de véhicules par ménage reste bien supérieur à celui d'autres villes de l'agglomération. Ainsi, en 2012, env. 90% des ménages possédaient au moins un véhicule (et presque 40% en avaient deux). À titre de comparaison, à Grenoble, seuls 65 % ont au moins une voiture et 14 % en possèdent deux. Avec 11,5 km, la ligne E est la seconde ligne de tram la plus longue de l'agglomération. Notre commune compte cinq arrêts... en attendant ceux des Bonnais et Mairie, pourtant indispensables. Ce mode de transport est ponctuel, agréable, abordable, avec des passages toutes les 6 min aux heures de pointe. L'essayer, c'est l'adopter ! Autre alternative à la voiture : le vélo. Avez-vous essayé les nouvelles pistes cyclables mieux signalisées ou les parkings-relais à vélos ? Avez-vous compté vraiment ce que vous coûte une voiture ? Prendre le tram plutôt que la voiture, c'est une sacrée économie ! D'argent, mais aussi de temps perdu dans les embouteillages ou passé à chercher une place de parking. Bien sûr, tout n'est pas parfait, des efforts restent à faire en matière de rabattement doux vers le tram : comment arriver jusqu'au tram E sans avoir besoin d'un véhicule motorisé ; d'intermodalité : comment bien voyager en utilisant plusieurs modes de déplacement sur un même trajet ? Le débat sur la gratuité des transports en commun mérite aussi d'être ouvert. Bonne rentrée en tram, à pied ou en vélo !

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe.ecosol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Une rentrée rythmée par l'austérité !

Les rythmes scolaires occupent les communes depuis la rentrée 2013. A Saint-Egrève, quel bilan de leur mise en place, et quels ajustements seraient nécessaires pour répondre aux enjeux d'un rythme adapté à l'enfant ?

La réforme Peillon n'a pas fait la preuve de son efficacité, loin de là ! Elle a provoqué un transfert de charges de l'Etat aux collectivités, demandé une réorganisation de l'école et du péri-scolaire en impactant le milieu associatif et les familles dans leurs rythmes de travail et dans leurs modes de garde. Malgré les mobilisations des enseignants, parents d'élèves, personnels des collectivités et des associations, dénonçant la casse des conditions de travail et les inégalités territoriales créées, le gouvernement s'entête dans une réforme emblématique de la politique d'austérité. Taux d'emploi revus à la baisse, normes d'encadrement des enfants augmentées, recours à la vacance, fatigue des enfants, la liste est longue des sujets à débattre démocratiquement.

Certes la réforme est imposée aux collectivités mais elle ne doit pas être subie ! Nous pouvons, à la tête des villes, décider d'anticiper les besoins en ayant une politique globale de l'éducation qui prenne en compte autant les objectifs pédagogiques que sociaux et culturels et soit créatrice de liens entre les acteurs de l'éducation et de l'animation.

En commission municipale les élus de la majorité renvoient les questions des élus d'opposition à la responsabilité de l'éducation nationale : nous aurons un bilan quand celle-ci aura eu le temps de le transmettre à la municipalité ! L'éducation populaire est l'une des pistes d'action qui doit être conduite par l'Education Nationale, les familles et les animateurs. Au cœur de ce trio citoyen une municipalité est l'acteur privilégié pour tisser un vrai réseau territorial solidaire.

C'est ainsi que nous lutterons contre les replis, les intolérances et la xénophobie. C'est également ainsi que nous répondrons aux défis portant sur la laïcité et la refondation de l'école.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - P.C.F.
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com/>

REINVENTONS L'HABITAT DE DEMAIN...

PRESQU'ÎLE **Grenoble**

CASTEL' résidence



22 appartements
du T2 au T4

Accession à la propriété

7 appartements

Habitat participatif

3 familles peuvent encore
rejoindre le groupe

T3 à partir de **191 000 €***
Lot n° A402

Dernier T4 à **233 000 €***
Lot n° A601

Nos Prestations de standing :

- Plancher chauffant
- Parquet dans les pièces à vivre
- Smart grid (indication de consommation tous fluides)
- Menuiseries extérieures bois
- Toiture végétalisée

*Sous conditions de plafond de ressources



**ISERE
HABITAT**
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



APPLICATION ISERE HABITAT DISPONIBLE



04 76 68 38 60
WWW.ISERE-HABITAT.FR

entendre
... et la vie recommence



PROFITEZ de la **RENTREE**
et bénéficiez du **CHECK-UP
ENTENDRE OFFERT !***

Notre équipe de **ST EGREVE** vous accueille :

le lundi de 14h à 19h

le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

le mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

C.C. les Charmettes - **04 38 750 175**



www.entendre-grenoble.fr

*Offre réservée aux clients de la N1. Dans le cadre de la politique de responsabilité sociale de l'entreprise. *Tous les autres sont réservés, voir conditions au contrat.

NOUVEAU

BAROISconcept

- Agencement
- Cuisine
- Décoration
- Mobilier
- Art de la Table
- Electroménager



MAGASIN

3 rue du Lac

Avenue de l'Île Brune

38120 ST EGREVE

Tél. 04 76 47 11 56

POSSIBILITÉ DE SUR-MESURE



atelier Alain Barois
Fabricant

Z.A. La Priola - ST EGREVE

(Ancienne usine VICAT près de la gare)

04 76 75 77 37 - 06 80 84 23 53



**L'ACCESSION ABORDABLE
SÉCURISÉE**

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX CHARL'&STONE



EN AVANT-PREMIÈRE

19 APPARTEMENTS DU T2 AU T4
▶ accession à la propriété et habitat participatif

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
WWW.ISERE-HABITAT.FR

APPLICATION ISERE HABITAT DISPONIBLE



Krys™

D. BAPST
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ 04 76 75 61 18
Centre commercial Les Charmettes

 **ECRAM**
Le savoir-faire artisanal

QUALIBAT
RGE

Vitrage isolant - Rénovation
Porte-fenêtre alu, pvc, bois - Menuiserie aluminium
Vérandas - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

DEVIS GRATUIT

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenestres-stegreve.fr
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

Julien MOURIER
Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

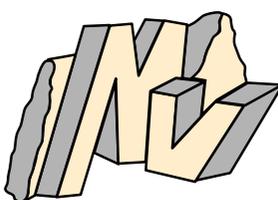
Tél: 06 70 86 92 05

**CARROSSERIE
de la PRIOLA**

 **Tous travaux
de carrosserie**

**Grands, moyens et
petits travaux - Marbre**
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE
N° d'habilitation n° 9638046
Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics